été mise en question ; la typologie basée sur la présence en nombre constant d'un type de fibules me paraît audacieuse), de Koch sur les Alamans, font l'intérêt principal de ce volume.

Charles-Marie Ternes.

Rivista di Archeologia, anno IX : Rome, G. Bretschneider, 1985, 76 pages in-4°, 18 planches hors-texte.

Nous avons parlé de fourre-tout à propos du n° VIII (*R. É. L.*, 62, 1984, p. 553 sq.) ; le VIII ne nous est pas parvenu, et le IX accentue notre impression ; de plus, quelques articles peuvent paraître un peu réchauffés. Dans l'ordre de présentation, nous trouvons d'abord les considérations de l'astronome G. Romano sur des structures en principe protohistoriques (en fait non datées) de Montebelluna, puis sur les églises de Trévise ; A. Riedel analyse très techniquement la faune d'un établissement du Bronze au Tyrol, sans assez développer le contexte ; chez G. Castellana, c'est par la torture qu'une statuette archaïque d'Himère se voit rapprocher de l'art minoen, et le serpent qui, dans sa coiffure, permet de la considérer comme une Athéna Promachos, n'est pas évident ; A. Gianni et A. Guidi dissertent sur l'application de la *Site-catchment analysis* au Latium protohistorique sans parler du Latium autrement que par allusions ; le modèle de Pan en argile qu'analyse E. Künzl, censé provenir de Mayence, nous paraît bien postérieur à la datation proposée ; M.-E. Tamburini-Müller mérite une meilleure mention, car elle a reconstitué et attribué à son origine romaine un relief mithriaque partagé entre Munich et Copenhague ; R. Polacco et M. Vecchi s'occupent de la cathédrale de Torcello, cette dernière pour une polémique assez stérile ; enfin, dans la rubrique jadis intéressante « Tecnologia nell'antichità », trois auteurs présentent des méthodes informatiques déjà rebattues, et l'on se demande ce que vient y faire un codicille du professeur Mertens aux excellentes publications sur Ordona. En un mot, l'éclectisme d'origine est devenu inorganicité, le cadre vénète des premiers numéros est oublié, et les typographes ne contribuent pas à simplifier l'accès à cette tour de Babel en multipliant les erreurs sur les textes en français et en allemand.

Richard Adam.

Épigraphie et numismatique.

André Chastagnol, Marcel Le Glay, Patrick Le Roux, *L'Année épigraphique*, année 1983 : Paris, Presses Universitaires de France, s. d. (1986), 1 vol. in-8°, 354 pages.

Comme de coutume, ce volume, qui recense toutes les découvertes épigraphiques et les études importantes concernant des inscriptions ou des groupes d'inscriptions connues antérieurement, commence par des indications bibliographiques sur des apports de l'épigraphie à l'histoire générale, surtout de l'Empire. Notons ce qui concerne les *collegia*, les *apparitores* (un

terme dont le sens est ici précisé), les pseudo-tribus, le culte privé du souverain, les postes administratifs et militaires confiés aux chevaliers, l'onomastique, etc.

Avec les chapitres suivants, où les textes sont présentés selon leur répartition géographique, la moisson romaine est particulièrement considérable. Les fouilles de La Magliana, poursuivie par J. Scheid et H. Broise, ont livré un fragment des Actes des Arvales pour l'année 38 ap. J.-C. On y trouve des renseignements topographiques précieux sur le Champ de Mars et, plus précisément, le *Campus Agrippae*. On notera aussi une dédicace au *Genius corporis immunium*, sous le règne conjoint de Geta et Caracalla. Cette partie contient beaucoup d'épitaphes de militaires appartenant à la « garnison » urbaine : un *custos corporis* batave, de Néron, des *equites singulares*, etc. Une étude importante traite du Calendrier de l'Esquilin.

En Italie, beaucoup de textes provenant d'Isola Sacra, avec une certaine variété de termes désignant des rapports familiaux : *alumna*, *compar*, *symbia*. A Tivoli, une dédicace au dieu Épaphos Aurelianus, peut-être un esclave favori divinisé, au temps d'Antonin le Pieux. On pense à Antinoos. Les auteurs renvoient à F. Wrede, *Consecratio in formam deorum*, Mayence, 1981.

Devant la multiplication de *cognomina* féminins qualifiés de « rares » par les auteurs, on peut se demander dans quelle mesure ces noms ne sont pas inspirés par ceux des héroïnes de la tragédie. Ainsi Calycé (fille d'Éole), Mérope, sa fille ; une Iolé, une Antiopa, une Myrina auraient la même origine. Un témoignage sur la construction d'un théâtre à Corfinium, avant 49 av. J.C. avec non seulement le théâtre lui-même mais des *gradus* (un escalier) et, plus mystérieux, un *mundus*, sur la nature duquel on s'interroge. Ce texte, découvert en 1960, doit être ajouté au dossier constitué par J. A. Hanson, *Roman theater temples*, Princeton, 1959. Quant aux *gradus* on peut rapprocher, entre autres, le théâtre de Timgad. Le théâtre de Corfinium doit avoir été aménagé sur le flanc d'une colline.

Toujours sur le théâtre, une étude concernant le sénatus-consulte de Larinum (cf. *R. É. L.*, 61, 1983, p. 36-48, l'étude de Ph. Moreau).

Une série d'inscriptions de Lucera apporte quelque lumière sur le genre de vie des habitants ; on notera la présence d'un *saltuarius*, gardien des alpages dans cette région consacrée surtout à l'élevage.

Chemin faisant, quelques textes frappent par leur étrangeté. Tous ne sont pas des faux. Ainsi, à Nursia, où il semble qu'un homme pieux ait prié la Lune de ne pas provoquer une éclipse de soleil — mais cette interprétation n'est pas tout à fait sûre. Au *Lucus Feroniae*, à propos de la construction d'arcs et de statues, les dédicants écrivent : *faciundum coer(auerunt) idemque promuerunt* ; ce dernier mot est considéré par les auteurs comme une faute pour le terme usuel *probauerunt*. Cela est possible, certes. Nous penserions peut-être à une forme refaite du parfait de *promoueo*, comme dans *I. L. S.* 8166 on a *ammuerit* pour *amouerit* (*ibid.*, 8181 : *commusserit* pour *commouerit*). Les arcs avec leurs statues auraient été déplacés, à l'occasion de leur réfection, agrandissant ainsi la place publique.

On remarquera (n° 324) une assez longue élégie en l'honneur d'une défunte, qui vient s'ajouter au recueil des *Carmina epigraphica*. Quelques maladresses de scansion (*cum interea* au début d'un pentamètre, mais cela se rencontre chez Lucrèce et Virgile...) ; plus grave est le début d'un autre pentamètre : *impensa factam* (*a*), qui trahit l'embarras du poète hésitant entre *factam a* et *facta a*, la première formulation évidemment fautive. La correction presque parfaite de ce petit poème nous invite à le dater de « l'âge d'or » de la poésie latine.

De Côme provient une dédicace effectuée par le père de Pline le Jeune.

La région de Bath, en Bretagne, a livré toute une série de *tabellae defixionis* sur des feuilles d'un alliage de plomb et d'étain. De Londres provient un nouveau diplôme militaire, datant du début du IIe siècle.

L'ouvrage, auquel il est difficile de rendre pleinement justice dans un bref compte rendu, se termine par les précieux *indices* habituels.

Pierre GRIMAL.

Quibus locis inueniantur additamenta titulorum uoluminis VI Corporis Inscriptionum Latinarum, collegit Ursula LEHMANN : Berlin-New York, W. De Gruyter, 1986, VIII-169 pages.

Pour faciliter la consultation des divers tomes du *C. I. L.*, VI, qui regroupent les inscriptions de la ville de Rome, on disposait déjà, depuis 1975, des abondants *indices* alphabétiques réalisés selon les moyens informatiques par l'équipe australienne de E. J. JORY et D. G. MOORE, qui sont très utiles surtout pour l'onomastique et le vocabulaire. Ils ont besoin de compléments, en particulier, me semble-t-il, d'*indices* du type traditionnel pour les fonctions administratives, les empereurs, la géographie, les unités militaires, la religion... En attendant, l'Académie de Berlin (Est) a confié à U. LEHMANN la rédaction d'un instrument de format plus réduit, constituant séparément dans la *pars* VII, celle des *indices*, le fascicule 7 (*seorsum expressum ex Corporis Inscriptionum Latinarum uoluminis VI partis 7 fasciculo 7*), qui permet de retrouver rapidement pour chaque inscription avec son numéro soit la reprise de la même pierre sous un numéro différent, soit la page à laquelle des compléments, corrections, commentaires ou références nouveaux lui ont apportés. Sont signalés aussi les cas où une pierre publiée dans le *C. I. L.*, VI se retrouve sous un numéro propre soit dans le *C. I. L.*, I pour les inscriptions d'époque républicaine, soit dans d'autres volumes italiens, le XIV notamment, pour des pierres provenant en fait d'Ostie ou d'ailleurs. Cet *auctarium* du *C. I. L.*, VI est donc, sous un aspect sec et ingrat par nature, un instrument de travail ou ouvrage de consultation que les épigraphistes devront avoir constamment sous la main.

André CHASTAGNOL.

Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. XVII : *Miliaria Imperii Romani, Pars 2 : Miliaria Provinciarum Narbonensis Galliarum Germaniarum, edidit* Geroldus WALSER : Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1986, LVI-320 pages.

Ce volume, réalisé par l'éminent ancien professeur d'Histoire ancienne à l'Université de Berne, G. WALSER, rassemble les inscriptions des pierres milliaires relatives aux *uiae* de la Narbonnaise, de l'Aquitaine, de la Lyonnaise, de la Belgique, des Germanies supérieure et inférieure, des régions des Alpes Grées, Pennines, Cottiennes et Maritimes, bref de toute la région comprise entre Pyrénées, Italie et Rhétie. La division, nous avertit l'auteur, n'est pas spécifiquement géographique, comme celle qui fut adoptée par O. HIRSCHFELD dans son *Corpus* des inscriptions de Narbonnaise (vol. XII, 1888), d'Aquitaine et de Lyonnaise (XIII, 1, 1899), mais elles ont été regroupées en fonction des grands courants commerciaux dont elles ont été le véhicule. L'auteur les classe ainsi en 32 *uiae* ou groupes de *uiae*. Chaque notice comporte des indications précises concernant les circonstances et le lieu de la découverte de la pierre, ses dimensions, l'emplacement où elle se trouve aujourd'hui ou son éventuelle disparition. La présentation du travail de G. WALSER comporte cette particularité qu'au lieu d'une simple transcription typographique du texte de l'inscription, il en fournit une reproduction graphique en fac-similé, ce qui permet de mieux en apprécier les caractères propres ; suit en italiques et selon les normes habituelles le texte restitué ; il s'y ajoute des indications bibliographiques plus ou moins étendues, spécifiques à chaque milliaire, et un apparat critique volontairement plus réduit que ceux d'HIRSCHFELD.

L'auteur mentionne également les pierres qui sont des milliaires, mais sont dépourvues d'inscription, et, à l'inverse, les *tituli* de celles qui ont été antérieurement considérées à tort comme des milliaires, le numéro étant alors placé entre crochets. Un certain nombre des inscriptions présentées figurent déjà dans les vol. XII et XIII d'HIRSCHFELD ; la correspondance est alors indiquée dans le corps du volume pour chaque cas, et dans un récapitulatif à la fin. Au début de la plupart des trente-deux grandes divisions, un croquis-carte sommaire aide à situer géographiquement les diverses inscriptions relevées. Le volume comprend encore une très ample bibliographie générale d'une quinzaine de pages, arrêtée en 1978, qui s'ajoute et se superpose aux bibliographies intermédiaires signalées ci-dessus, ainsi que, à la fin, de nombreux *indices*, habituels dans ce genre de publication, et qui sont une aide très appréciable pour sa consultation.

C'est dire avec quelle science, avec quel soin aussi, dont il faut féliciter l'auteur et les divers responsables de l'édition de l'ouvrage, a été réalisé ce volume, qui constitue désormais pour les divers spécialistes de l'histoire militaire et économique de ces régions un instrument de travail extrêmement précieux.

J. HELLEGOUARC'H.

P. Cugusi, *Aspetti letterari dei Carmina latina epigraphica* (Testi e manuali per l'insegnamento universitario del latino) : Bologne, Pàtron editore, 1985, 294 pages.

A sa façon, l'*Altertumswissenschaft* obéit aux lois de la mode. L'étude des *CLE* en apporte la preuve. Florissante pendant le premier quart de ce siècle, délaissée au cours du second, elle connaît depuis 1950 un regain de faveur et un développement qui annoncent pour l'avenir une fortune enviable. C'est ainsi qu'en Belgique, G. Sanders et son équipe ont entrepris d'exploiter systématiquement un matériel qui, dans le domaine de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités, ouvre des voies nouvelles. De même, au cours des dernières années, un groupe de chercheurs animé, à Sassari, par P. Cugusi s'est associé à cet effort de rénovation. Le domaine choisi est cette fois celui de l'histoire culturelle en milieu essentiellement populaire.

Le livre de P. Cugusi constitue un premier bilan de ces travaux. Son premier chapitre est consacré aux *CLE* signés, c'est-à-dire à ceux dans lesquels apparaissent des formules (*fecit*, *uersus fecit*, etc.) qui nous invitent à reconnaître dans leurs auteurs autant de « poètes ». C'est le cas de Tiburtinus déjà connu à Pompéi dans les années —50 à —40, Lupus à Aquincum (deuxième moitié du IIIe siècle), Laberius (dans les années 300), Faustinus au IVe siècle.

L'auteur dresse ensuite la liste des hommes de « lettres » commémorés dans les *CLE* : poètes (aux noms déjà connus il ajoute celui de Palladius (*CLE* 606) dont l'époque reste incertaine ; maîtres d'école « élémentaire » et *grammatici*, individus le plus souvent besogneux, dont les survivants se font une règle d'exalter la moralité et qui, pour la plupart (à commencer par M. Flauonius (*CLE* 1962) qui vécut cent ans), firent de vieux os, rhéteurs, orateurs et philosophes.

Échos, réminiscences et citations des grands poètes abondent dans les *CLE*. Aux relevés plus que substantiels déjà dressés en ce domaine P. Cugusi apporte sa contribution dans son chapitre III. Parmi les développements qui retiendront l'attention du lecteur mentionnons ceux dans lesquels l'auteur analyse la fortune de Lucrèce, d'Ovide et de Martial. Dans le chapitre IV, il étudie la fortune de deux thèmes bien attestés dans les CLE (celui de la mort « à l'étranger » et celui du voyage) et dans le cinquième quelques *CLE* dont il éclaire ou améliore le texte sur la base de rapprochements jusqu'ici négligés.

Bref une *Défense et Illustration* qui ne laisse pas d'être suggestive. Beaucoup reste à faire dans un domaine où le chercheur sera à coup sûr payé de ses efforts.

Jean-Claude Richard.

Françoise Descombes, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, XV, *Viennoise du Nord* : Paris, Éditions du C. N. R. S., 1985, XVI-842 pages.

Dix ans après la *Première Belgique*, le travail de Romain fondé par Henri Marrou atteint son second tome, dont la qualité est, si l'on peut

dire, égale au poids et à la présentation luxueuse. Vienne est un haut lieu du christianisme antique dans les Gaules, et l'on pouvait gager d'avance l'intérêt d'un volume consacré à l'épigraphie chrétienne dans ce quadrilatère que limitent le cours moyen du Rhône, la Drôme, et une ligne Nord-Sud que signalent approximativement l'Arc et le Drac. Certes, hors Grenoble et Genève, l'essentiel se concentre à Valence et, naturellement, à Vienne. Carrefour, capitale, haut lieu de la romanité classique à la pointe Nord de l'ancienne *prouincia*, la ville continue d'apporter sans cesse des découvertes nouvelles à notre connaissance de la Gaule antique : telles ces pièces d'argenterie ou ces découvertes architecturales de Saint-Pierre le Vieux, dont les participants du dernier Congrès de Lyon ont eu en septembre 1986 la révélation. Des 295 inscriptions éditées, traduites et longuement commentées ici, près des deux tiers sont de la seule ville de Vienne. Malheureusement, la plus anciennement datée, la célèbre inscription de Foedula, baptisée par Martin de Tours, n'appartient qu'au début du v^e^ siècle au plus tôt. On est loin de la célèbre lettre sur les martyrs de 177 ! Mais s'il doit sortir du sol des Gaules quelque inscription comparable à celles de Pectorios à Autun ou de Ioulios Ioulianos à Lyon, c'est bien à Vienne qu'il n'est pas imprudent de l'attendre.

Il faut donc, pour le moment, nous contenter d'un bataillon d'inscriptions relativement tardives, particulièrement nombreuses aux temps burgondes et francs, spécialement dans la seconde moitié du vi^e^ siècle. Mais la stabilité de la langue littéraire épigraphique des chrétiens, la nostalgie des inscriptions en vers, l'ampleur des éloges funèbres épiscopaux en hexamètres, en distiques, parfois en strophes saphiques, donnent une idée surprenante de la continuité de la culture classique dans une élite romanisée qui souvent a fait carrière dans les royaumes avant de le faire finalement dans l'épiscopat : le rouge avant le noir ! C'est laisser entendre en quelques mots l'intérêt de tout ce matériel, pour l'histoire littéraire, sociale, culturelle, linguistique aussi, d'une des régions les plus anciennement romanisées de la Gaule rhodanienne. Pour m'en tenir à un secteur précis, ces grands éloges pompeux des évêques de Vienne aux v^e^ et vi^e^ siècles offrent un contexte qui éclaire d'une lumière nouvelle le milieu dans et pour lequel un Avit de Vienne a écrit son épopée biblique, mais aussi la supériorité incontestable de sa culture par rapport à celle des clercs de l'évêché qui ont peiné à versifier de tels éloges.

Le premier quart du livre trace de manière synthétique le paysage épigraphique chrétien de la Viennoise du Nord. Les inscriptions complètes ou fragmentaires y sont restituées dans les nécropoles chrétiennes qui, sur les deux rives du Rhône, entouraient en amont et en aval la capitale viennoise, mais se trouvaient aussi aux portes de Grenoble et de Valence. Sont ensuite mis en place les apports de l'érudition sur ces pièces depuis la Renaissance, les éléments explicites de datation — souvent très conservateurs (celle par les fastes consulaires est attestée de 441 à 642) —, l'aspect matériel des pièces conservées, et en particulier leur paléographie, les formulaires, l'évolution du latin dont témoignent des graphies parfois fort obscures, l'onomastique des 196 personnes dont sont transmis les noms, enfin ces 84 *elogia*, métriques, pseudo-métriques, mais aussi en prose, dont 55 sont issus de Vienne, et 28

de la seule nécropole de Saint-Pierre. C'est en quelque sorte un produit d'artisanat littéraire local, où se reflète la mentalité religieuse et culturelle des Viennois du « siècle des évêques ».

La présentation individuelle des pièces suit le même ordre rigoureux dont le premier tome avait mis en évidence les normes strictes. Les photos sont aussi bonnes que le permettait un matériel souvent ingrat en raison de son état, ou de la barbarisation croissante des lapicides. Les traductions sont justes, ingénieuses, d'une élégance souvent supérieure à celle des originaux Elles montrent bien comment il n'est de traduction qu'interprétative, et manifestent ainsi un désir très estimable de prendre toujours parti ; ce qui était scientifiquement très souhaitable, puisque les commentaires subséquents sur les lectures et sur le contenu des textes permettent toujours au lecteur de pratiquer tous les contrôles, et d'entrer dans les partis pris par les traductions.

Devant un objet aussi soigné, le recenseur ne peut que faire à l'éditrice quelque « baroud d'honneur ». Une métaphore clichée ne mérite-t-elle que son équivalent conceptuel? Soit la *prompta manus* d'un évêque généreux : « bienveillance » est élégant, mais une « main toujours secourable » n'aurait-elle pas été plus exacte (p. 343)? De même (*ibid.*) pour *caespes*, traduit « monument » : la noblesse quasi épique et le caractère concret de ce mot latin se trouvent quelque peu gommés dans une traduction qui aggrave aux dépens de ce modeste fabricant d'éloges funéraires sa tendance naturelle à tous les poncifs. Pour des lecteurs qui savaient encore quelque peu leur *Énéide*, le mot restait plus vivant et son image plus « visible ». D'autres exemples seraient à présenter sur les traductions de ces textes en vers : « revêtir la ceinture » (p. 387) fait un effet curieux, pour une expression qui (à l'inverse du cas précédent) ne fait même pas image précise en latin (*cingula sumpsit*) : « prendre le ceinturon » (= entrer en fonctions officielles) eût été plus sobre et plus exact.

Pour ne pas laisser l'éditrice face à ses énigmes majeures, essayons-nous sur le début alambiqué et probablement corrompu de l'épitaphe de Domninus (p. 367) ; au premier pied de ce premier hexamètre, on pourrait peut-être éclairer les deux premiers vers en supposant que le nom contracté du défunt a chassé un verbe de don (*praebet* ou *obtulit* : les fautes de prosodie n'arrêtent pas l'auteur de cette épitaphe). Dès lors, ce premier distique pourrait signifier : « Offrit ses biens à Dieu celui qui, d'un cœur dévot, rayonne le Christ par toute sortes de vertus éclatantes » ; ce serait rappeler qu'avant de devenir pasteur d'âmes, Domninus avait abandonné tous ses biens et peut-être mené la vie monastique. La première notation fait bien jeu avec *nihil proprium cupiens* au v. 6 (et toutes les générosités rappelées dans ce qui suit). Au v. 3, faut-il corriger en *mente catus* un *mente castus* assuré par les sources, alors que *castus* peut faire jeu avec *intemerata fide* dans la suite? A moins que l'on ne corrige en *mente dicatus* d'après le v. 1 ; en ce cas, la pureté des intentions serait parallèle et opposée à la fidélité extérieure aux observances (*lege pius*). Mais on concédera à l'éditrice que ce poème ne brille ni par la clarté ni par la rigueur dans la suite des idées !

La présentation matérielle est presque impeccable. Quelques erreurs

d'accentuation répétées sur les formes des verbes du type *refléter*, quelques très rares incorrections d'allemand, et de latin (hors inscriptions, bien sûr : p. 225, lire *metro aptius*, non *optius*). Mais la somme d'érudition et de scrupules de toute sorte dont témoigne ce gigantesque travail, le souci comparatif qui guide constamment le commentaire (et bien en dehors de la Gaule même), la volonté d'adapter ce commentaire aux problèmes particuliers posés par des identifications très discutées : tout cela dit la qualité de l'auteur autant que de l'œuvre : *monumentum exegit de monumentis*. Cela est logique.

Jacques FONTAINE.

Michael H. CRAWFORD, *Coinage and Money under the Roman Republic. Italy and the Mediterranean Economy* : Londres, Methuen, 1985, 1 vol. de XXV-355 pages in-4°.

Un nouveau livre de M. CRAWFORD est toujours un événement. En 1969, *Roman Republican Coin Hoards* établissait un inventaire et une chronologie rigoureuse des trésors monétaires d'époque républicaine ; en 1974, *Roman Republican Coinage* donnait un catalogue exhaustif de toutes les émissions de l'État romain jusqu'à Actium, avec un commentaire numismatique et historique d'une ampleur et d'une variété qui n'avaient plus été atteintes depuis le travail de H. A. GRUEBER en 1910. En publiant l'étude dont nous rendons compte ici, M. H. CRAWFORD tire la conclusion logique de sa démarche ; ce qu'il vise à décrire, c'est rien de moins que l'insertion du monnayage romain dans son contexte méditerranéen, depuis les origines jusqu'à l'époque d'Auguste.

Il n'est pas question de vouloir résumer ici une matière aussi riche ; nous nous bornerons à quelques coups de projecteur qui souligneront l'intérêt que nous avons pris à cette lecture. Les quatre premiers chapitres retracent l'histoire de la monnaie romaine et celle des monnayages italiens jusqu'à la fin de la seconde guerre punique. L'auteur rappelle (ch. 1) que les différentes régions de l'Italie péninsulaire avaient atteint un degré de développement très inégal à l'aube de l'époque monétaire. Les progrès de l'urbanisation, la diffusion de l'écriture et les importations de matériel grec en sont autant de paramètres. Les poids et mesures demeurent longtemps d'une grande diversité et l'historien de la monnaie doit en tenir compte. L'analyse des mécanismes pré-monétaires dans la République ancienne (ch. 2) contient des vues intéressantes sur le fonctionnement de la *multa*, sur le rôle réel ou supposé du bétail comme instrument d'échange, et sur l'institution de la solde en rapport avec le siège de Véies. Il est à noter que pour l'origine du *census* à l'époque royale l'auteur reste très en retrait sur les conclusions du superbe livre de R. THOMSEN (*King Servius Tullius*, 1980) auquel nous donnerions volontiers la préférence sur ce point. Les deux chapitres suivants (ch. 3 et 4) vont de la naissance de la monnaie romaine à la fin de la seconde guerre punique et n'apportent que peu de nouveautés par rapport à la description remarquable qui en avait été donnée en 1974. Convaincu par les travaux de A. BURNETT (mais n'oublions pas ce qu'écri-

vait déjà R. E. Mitchell), M. Crawford admet maintenant que le plus ancien didrachme romain d'argent date des années 310-300, et non pas 280-276. La chronologie des émissions subséquentes n'en est heureusement pas trop affectée. Par ailleurs les étapes de la « monétarisation » de l'Italie sont bien décrites.

Le regard se fait plus panoramique avec les cinq chapitres suivants. Pour la plaine du Pô (ch. 5), M. Crawford prend largement appui sur les travaux de A. Pautasso (*Le monete preromane dell' Italia settentrionale*, 1966). Comme on sait, les drachmes légères de Marseille ont influencé le monnayage gaulois, qui explique à son tour l'importance des quinaires d'argent romains dans la région. M. Crawford souligne aussi la longue survivance des structures celtiques après la conquête romaine. Dans la péninsule ibérique (ch. 6), un des problèmes essentiels est de savoir pourquoi tout au long du IIe siècle, c'est surtout le bronze romain qui est attesté, et non l'argent. La réponse serait à chercher dans les besoins de l'armée. Le monnayage ibérique, aligné sur les dénominations romaines, se développe à partir d'environ 155, à une date qui coïncide avec la reprise du monnayage d'argent à Rome. En Sicile (ch. 7), la situation est bien différente. Au IIIe siècle les deux guerres puniques y provoquent la frappe de numéraires nombreux, sous l'autorité d'Hiéron II et sous celle de Rome. Au IIe siècle, les deniers romains d'argent arrivent dans l'île en grandes quantités, parce que les Romains, non contents de prélever la dîme du blé, en achètent une deuxième *decuma* pour compléter l'approvisionnement de la Ville. Les monnaies siciliennes locales sont dès lors alignées sur les dénominations romaines, ce qui permet une osmose parfaite des deux catégories de numéraire (belle analyse de Cic., *Verr.* 3, 181 aux pages 113-114). En Grèce (ch. 8), dans la première moitié du IIe siècle, la monnaie romaine ne pénètre pas. La circulation monétaire est très dense et peut être appréciée, région par région, en fonction des indications fournies par l'*Inventory of Greek Coin Hoards* de M. Thompson, O. Mørkholm et C. M. Kraay. L'influence romaine est politique et militaire. Après la défaite de la dynastie macédonienne et la disparition de son monnayage, les tétradrachmes athéniens de « nouveau style » viennent prendre la place vacante. En Afrique enfin (ch. 9), si l'on connaît bien les monnayages puniques (travaux de Jenkins et Lewis), on est moins bien informé sur la situation monétaire et les systèmes fiscaux dans la seconde moitié du IIe siècle.

Après ce large tour d'horizon, on revient au centre du pouvoir, à cette « Imperial Republic » dont les finances font l'objet des analyses du chapitre 10. Sur le montant de la solde dans l'armée romaine la position de M. Crawford est sensiblement identique à celle que nous adoptons dans une étude qui vient de paraître dans les *Annali* de l'Institut Italien de Numismatique. Sur la conversion des chiffres du cens, d'as en sesterces, vers 141 avant J.-C., l'auteur maintient, p. 149-151, une théorie affirmée dès 1974 et qui a paru inacceptable à plus d'un (maintien du chiffre et changement de l'unité, d'où une multiplication par 2,5).

On quitte encore une fois Rome pour quatre chapitres très divers de contenu. Le chapitre 11, sur le legs d'Attale, donne lieu à quelques suggestions

intéressantes sur les tétradrachmes stéphanéphores et sur les cistophores. Le chapitre 12, sur l'histoire monétaire et économique de Marseille, se situe à la fois en amont et en aval du chapitre 5 qui était consacré aux Gaulois de la plaine du Pô, et on est un peu surpris de le trouver là. Un peu plus loin, l'auteur étudie l'implantation progressive du système du denier en Grèce à partir de la guerre contre Mithridate et décrit la circulation monétaire dans les provinces orientales. Puis il passe, dans le cadre du même chapitre, à la Gaule et à l'Espagne, où la répression du soulèvement de Sertorius sonnait le glas des monnayages ibériques. Quant aux Balkans (chap. 15), ils posent un problème spécial. Les deniers de la République romaine que l'on découvre en quantités considérables en Roumanie et accessoirement en Bulgarie sont tenus pour authentiques ; leur présence est expliquée par des achats massifs d'esclaves dans ces régions : M. Crawford va jusqu'à avancer des chiffres. Un peu plus haut, p. 169-170, il refusait d'envisager que ce genre de trafic eût atteint de vastes proportions en Gaule méridionale, malgré ce que suggèrent les témoignages littéraires. La différence de civilisation entre les Gaulois et les Daces suffit-elle à justifier cette divergence, on n'en est pas sûr.

Il resterait à présenter les trois chapitres (chap. 13, 16 et 17) qui traitent de l'histoire monétaire et financière de Rome pendant le dernier siècle de la République et au temps d'Auguste. La richesse de leur matière est telle que nous renonçons à en donner un aperçu détaillé. Que ce soit sur le flux des échanges entre Rome, l'Italie et les provinces, ou sur la « monétarisation » croissante de l'économie italienne avant la guerre sociale, ou sur les conséquences financières de la guerre sociale, ou sur les crises dues à l'insuffisance des liquidités, ou enfin sur les mouvements de l'argent au temps du second triumvirat, partout M. Crawford apporte une documentation bien choisie, des idées neuves, ou à tout le moins de bonnes mises au point. Le dernier chapitre, en guise de conclusion, montre non seulement comment s'est progressivement établi le système augustéen, mais aussi comment l'influence métrologique et iconographique de la monnaie romaine s'est exercée dans tout l'Empire.

Voilà donc un maître livre, par la richesse de sa documentation, la nouveauté de ses vues, l'audace de ses synthèses. On regrettera seulement que l'organisation d'une matière aussi vaste et complexe semble avoir posé quelques problèmes qui n'ont pas tous été surmontés. Pour plus de clarté, *Coinage and Money* contient un nombre important de photographies, de cartes et de tableaux. A la fin du volume, des dizaines de dossiers de toutes sortes sont réunis sous la forme de deux séries d'appendices, les uns consacrés aux trouvailles (60 appendices), les autres à des problèmes divers (18 appendices). Typographie et reliure de grande classe, mais photographies de monnaies souvent trop pâles et parfois franchement illisibles.

Hubert Zehnacker.

Hans-Markus Von Kaenel, *Münzprägung und Münzbildnis des Claudius* (*Deutsches Archäologisches Institut, Antike Münzen und geschnittene Steine*, t. IX) : Berlin et New York, W. de Gruyter, 1986, XIII-284 pages in-4°, 55 planches.

On ouvre ce livre avec une sorte de respect. Son format monumental, la richesse de son information, la perfection de sa typographie en imposent d'emblée. Mais on se demande aussi, peut-être, s'il était nécessaire de consacrer une monographie de cette importance aux monnaies de Claude. La réponse est affirmative, sans hésitation. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le monnayage des empereurs du I^er^ siècle est encore assez mal connu. En règle générale, leurs émissions n'ont pas été très abondantes, et elles furent de surcroît, semble-t-il, intermittentes et d'importance très variable. Les critères de datation ne sont pas toujours sûrs, même quand ils se fondent sur la titulature impériale ; les monnaies ne portent aucune mention d'atelier ni d'officine et les trésors sont assez rares. Il ne faut pas s'étonner si malgré un regain d'intérêt récent, concrétisé entre autres par la deuxième édition du volume I du *Roman Imperial Coinage*, beaucoup de problèmes dans ce domaine sont encore pendants.

Le grand mérite de H. M. Von Kaenel est de prendre un certain nombre de ces problèmes à bras le corps et, donc, de commencer par le commencement. En numismatique, cela s'appelle le décompte des coins. C'est là une tâche considérable, qui nécessite une longue enquête muséographique, des moulages et des photos par milliers, de bons yeux — et une patience infinie. On n'ose pas imaginer la somme de travail qu'il aura fallu pour aligner dans un ordre chronologique rigoureux, car fondé sur le déroulement même de la frappe, 830 coins de droit et 846 coins de revers pour les métaux précieux, ainsi que 644 coins de droit couplés avec 718 coins de revers pour les monnaies de bronze.

Fort de plus de cent pages, ce catalogue s'accompagne d'un commentaire qui vise à traduire en termes clairs certains des résultats obtenus. L'auteur y étudie en particulier les liaisons de coins tant à l'intérieur des types monétaires que d'un type à l'autre, et leur succession chronologique ; puis il s'attache à l'étude de l'effigie impériale pour grouper les coins de droit selon la personnalité artistique de leurs graveurs. Il trouve ainsi à l'œuvre, pour les monnaies en métaux précieux, 26 graveurs de droit. Pour le bronze, un examen analogue permet de dénombrer 37 graveurs, dont 25 pour les émissions où la titulature ne comporte pas *PP*, et 12 pour les types avec *PP*. A la question s'il existe des coins pour les métaux précieux et des coins pour le bronze qui émanent des mêmes graveurs, l'auteur répond par l'affirmative.

Tout ce travail s'accompagne de réflexions de méthode qui intéressent le monnayage claudien, tout en débordant assez largement ce cadre (entre autres aux pages 197 à 209). Trois questions nous ont surtout retenu : a) H. M. Von Kaenel montre qu'aucun poinçon n'a été utilisé pour la fabrication des coins, ni pour le type ni pour la légende. Il rejoint sur ce

point nos propres conclusions sur le monnayage républicain ; l'usage des poinçons est nettement plus tardif ; b) Les deniers fourrés n'ont pas une origine officielle ; c'est la confirmation de la doctrine de M. H. CRAWFORD : Plated coins, false coins ; c) Après une situation initiale assez désordonnée, l'axe des coins du monnayage claudien a tendance à se stabiliser autour de 6 heures. L'auteur postule l'adoption progressive de paires de coins assujettis.

Ces bases une fois jetées, H. M. VON KAENEL peut passer, p. 210, à une première question fondamentale : la localisation des émissions claudiennes. Là encore, le problème dépasse le cadre du règne de Claude, car il s'agit de savoir si, oui ou non, la frappe des métaux précieux a été transférée de Lyon à Rome au début du règne de Caligula ; la localisation des monnaies de Claude dépend évidemment de cette donnée initiale. Sans formuler de réponse définitive, l'auteur montre d'abord que toute la masse du monnayage claudien d'or et d'argent provient d'un seul atelier, qui est aussi celui qui a travaillé pour Caligula ; dans un second temps, il donne de fortes raisons de penser que cet atelier est bien celui de Rome. Cela infirmerait par exemple la thèse de J. B. GIARD (*Le monnayage de l'atelier de Lyon, des origines au règne de Caligula*, Wetteren, 1983), favorable à un maintien à Lyon du monnayage des métaux précieux sous Caligula. En revanche, pour les émissions impériales claudiennes de bronze nous sommes tranquilles : c'est l'atelier de Rome qui a fourni (sauf une petite émissions de *semis* au type de l'autel de Lyon, que l'auteur propose de dater de 44, à l'occasion de l'expédition de Claude en Bretagne).

Les problèmes de date ne sont pas moins redoutables et H. M. VON KAENEL les aborde avec le même souci de fonder son raisonnement sur des bases solides. Nous avons dit qu'une partie du bronze présente une titulature impériale sans *P(ater) P(atriae)*, tandis que l'autre ajoute ce titre. Ce sont les pièces sans *PP* qui ont le plus souvent servi de modèles aux monnaies d'imitation et cela fausse les décomptes ; si on retire les imitations, on s'aperçoit que les bronzes sans *PP* ne sont pas aussi nombreux qu'on le croyait. Rien n'empêche donc de les dater, conformément à la titulature, entre le 24 janvier 41 et le 12 janvier 42 ; les bronzes avec *PP* furent frappés en 42 ; après cette date aucun bronze ne fut plus frappé sous le règne de Claude.

La dernière question concerne l'organisation même du monnayage et en particulier le difficile problème des officines. La question est à l'ordre du jour depuis plusieurs années. D. W. MACDOWALL (*The organisation of the Julio-Claudian mint at Rome*, in *Essays presented to H. Sutherland*, 1978 ; *The western coinages of Nero*, 1979) a essayé de partir de ce que l'on sait pour le III^e^ siècle et, raisonnant par récurrence, de se fonder sur la répartition des types et des émissions pour mettre en évidence le travail des officines de l'atelier de Rome à l'époque julio-claudienne. Favorablement accueillie par C. H. V. SUTHERLAND, l'entreprise a rencontré quelque écho dans le *Roman Imperial Coinage*, I^2^. Or, H. M. VON KAENEL s'inscrit en faux contre ces tentatives ; dans le classement qui résulte de ses analyses il ne voit apparaître aucune structure stable qui permette de conclure à l'existence d'officines à l'atelier de Rome. Nous avouerons que cette réponse

ne nous a pas convaincu. La structure stable serait peut-être apparue si on avait employé une méthode plus fine ; les raisonnements quantitatifs, p. 255 sqq., nous ont paru nettement insuffisants. En fait, l'auteur travaille sur une collection de matériel limitée aux seules pièces parfaitement lisibles et destinée à servir de base à son grand catalogue des coins. Mais si l'on veut passer à une étude quantitative du monnayage claudien, il y a des chances qu'une telle base soit trop étroite.

Un ultime chapitre contient une étude esthétique des portraits de Claude d'après les émissions et les « mains » des graveurs. Il aurait sans doute mieux valu le placer à la suite du « Commentaire », p. 209.

Sans répondre à toutes les questions, le livre de H. M. Von Kaenel fournit une base nouvelle particulièrement solide à l'étude du monnayage de Claude ; à brève échéance il nous obligera aussi à revoir les monnaies de Caligula et de Néron. Les synthèses les plus récentes seront peut-être bientôt dépassées.

Hubert Zehnacker.

Droit romain.

Feliciano Serrao, *Diritto privato, economia e società nella storia di Roma*, 1, Naples, Jovene, 1984, xv et 352 pages.

Ce livre constitue le premier volume d'un manuel d'histoire du droit romain principalement destiné aux étudiants et qui en comprendra trois. La première question que doivent résoudre les historiens du droit est celle de la périodisation : comment découper la longue évolution du droit romain des *XII Tables* à Justinien? Les solutions généralement adoptées sont imposées par l'inégale répartition chronologique des sources : l'essentiel étant constitué par les œuvres des juristes des IIe et IIIe siècles, on distingue *vorklassisch*, *klassisch* et *nachklassisch*. L'inconvénient est de séparer évolution des institutions et concepts juridiques et évolution politique, sociale, économique (voir p. 7-9 la critique du parti adopté par M. Kaser). L'originalité du projet de F. Serrao consiste à tirer son cadre chronologique de l'évolution des « formations socio-économiques », caractérisées par le « mode de production dominant » (propriété de la terre, nature libre, dépendante ou servile de la main-d'œuvre, existence d'un capitalisme commercial : on reconnaîtra aisément l'inspiration marxiste du propos). La première période (des origines au IVe siècle) est caractérisée par la propriété gentilice de la terre et l'apparition du *dominium* du *pater familias*, la seconde, par la production esclavagiste et le développement du « capitalisme commercial », la dernière (à partir de la crise économique du IIIe siècle après J.-C.), par le déclin de l'esclavage et l'émergence du colonat (des phases de transition sont envisagées p. 13). On critiquera probablement la conception un peu raide d'une seconde phase de production esclavagiste, la tendance actuelle étant d'insister sur la diversité, à une même époque, des types d'exploitation agricole, les esclaves pouvant par exemple être employés en troupe sous l'autorité d'un *uilicus*, sur un grand domaine, ou au contraire répartis en couples dans de petites exploitations. Les institutions politiques, reconnaît